

Association Saône Amaporte
Compte rendu de Assemblée Générale du mardi 19 mai 2026

23 personnes ont participé à l'AG, dont 6 producteurs.

Bilan moral

Nous sommes dans la 16ème saison de notre AMAP.

Nous avons eu **67 cotisations**, mais suite à un départ, nous comptons à ce jour **66 adhérents**, soit 2 adhérents de plus que l'an dernier :

- Un contrat signé suite au forum
- 2 adhésions suite à une visite lors de nos distributions.

Le nombre d'adhérents a augmenté de 3%. Contrairement à d'autres AMAP de la région, il augmente régulièrement ces dernières années.

→ Les producteurs :

Nous avons **11 producteurs**, 2 producteurs de plus qu'en 2024 :

- Les légumes et les fruits d'été avec **Fabrice Lhôpital**, référente : Françoise Martz
- Le pain, les pizzas, les farines, l'huile et les biscuits avec **Valériane Boyer et Gaëtan Dumourier** des Epicurieux, référent : Romain Dissaux
- La viande d'agneau, les saucisses, les merguez et les terrines avec **Gaëlle Dubuis** de la ferme Labêlle Colline, référente : Elisabeth Guillot
- Les produits laitiers de chèvre avec **Anne Labbaye** des Alpines Reneimoises, référente : Elisabeth Guillot
- Les légumineuses : **M et Mme Desfarges** ont cédé leur activité à **Aude Léry**, notre nouvelle interlocutrice. La référente est Céline Apied
- Les poissons d'élevage et produits de poisson avec la pisciculture **Charles Murgat**, référente : Brigitte Dhainaut
- Le miel avec **Laurent Neufcoeur**, référente : Françoise Martz
- La volaille : poulet et poulet découpé, pintade, volailles festives pour les fêtes, des œufs avec **Mireille Grillet**, référente : Céline Apied
- La viande de bœuf et de porc avec la Ferme Le Carré Vert d'**Yoan Ravet**, référente Régine Dumont.
- Un nouveau producteur pour des champignons (pleurotes et shiitaké), La Crinière de Lyon. La productrice est **Isabelle Pétrignani**, référente Brigitte Dhainaut.
- La **ferme Piamot** de Genay a fait une distribution de pâtes, farines et œufs. Romain Dissaux a démarré le contrat, on recherche un référent.

Nous remercions vivement les producteurs pour la qualité de leurs produits et les référents produits pour leur investissement.

Nous sommes toujours à la recherche des volontaires pour s'investir dans notre association, en tant que référents pour des nouveaux produits, ou en tant que membre du bureau. Toutes les propositions sont les bienvenues !

→ Les évènements :

• **Forum des associations :**

Saône Amaporte était présent au forum des associations le 7 septembre 2025. Ce fut l'occasion de présenter notre AMAP et nos producteurs aux visiteurs. Nous avons eu 4 contacts et signé 2 contrats d'essai qui ont abouti à 1 adhésion. Le nombre de contacts est faible vis-à-vis des années précédentes. Doit-on repenser l'attractivité visuelle du stand, mettre un panier de légumes comme cela a déjà été évoqué ? Suite à l'indisponibilité de membres du bureau ou des référents, de nouvelles personnes ont participé à la tenue du stand : Anaïs BERTIN, Romain DISSAUX, Delphine SELLIER et Catherine MOISSONNIER. Nous saluons leur participation.

• **Les Portes Ouvertes Saône Amaporte :**

Le 14 octobre, nous avons organisé les Portes Ouvertes de notre AMAP durant la distribution. Là aussi le contrat d'essai a été proposé à nos visiteurs. Aucune personne n'a ainsi rallié notre AMAP.

• **Assemblée Générale d'AMAP AURA :** le 25 avril, Régine et moi avons participé à l'Assemblée Générale d'AMAP AURA à la ferme d'Ouroux à Villeneuve. Des photos de ce sympathique évènement sont disponibles sur notre site internet.

Le réseau AMAP AURA a révisé ses statuts

Régine et moi avons assisté à une visio conférence l'an dernier sur ce sujet. Les objectifs de cette révision étaient les suivants ;

- Clarifier les valeurs et l'organisation de l'association
- Mettre en évidence le but non lucratif pour répondre à l'attaque du fisc de 2012 qui veut assujettir les contrats à de la TVA
- Permettre aux adhérents donateurs des avantages fiscaux
- Trouver d'autres financements
- Se donner la possibilité d'actions en justice.

Régine et moi avons participé au vote des nouveaux statuts durant l'Assemblée Générale du 25 avril.

Nous devons faire un groupe de travail d'ici 2 – 3 ans pour passer en revue les statuts de notre AMAP pour les remettre à jour et en cohérence avec les nouveaux statuts du réseau.

→ **La Communication :**

Lucie Menu a rejoint le bureau depuis 4 ans pour prendre en charge notre communication. Elle a conçu, mis en service et elle alimente notre site internet. Elle travaille sur la mise à jour de notre flyer.

N'hésitez pas à lui envoyer de quoi « nourrir » le site quand vous participez à un évènement en lui envoyant photos et textes.

Nous vous rappelons que chaque Amapien.ne est tenu.e d'aider Fabrice à la mise en place ou au rangement 2 fois dans l'année. Nous remercions chaleureusement ceux qui le font régulièrement, notre association doit son existence à ceux qui s'impliquent !

L'adhésion via Hello Asso est nécessaire pour reconduire les contrats de la nouvelle saison. Pour cela, Régine vous a envoyé un message le 22 avril.

Bilan 2025-2026

AMAP SAONE AMAPORTE

31 mai 2025 au 31 mai 2026

Mis à jour le 10/05/2026

67 adhésions

COMPTE COURANT	
Situation au 31 mai 2025	445,42 €

Livret A	
Situation MAI 2025	1 165,70 €

Compte CPS	
Situation MAI 2025	52

DEPENSES			
	Frais de l'AG 2024 (nourriture / boisson)	50,11 €	
	Adhésion réseau AMAP 2026 (janvier 2026)	1 005,00 €	
	Galette des rois	- €	1 070,11 €
	Frais bancaires	15,00 €	
	Adhésion comité des fêtes	- €	

Intérêts 2025 :	25,14 €
-----------------	---------

Intérêts : 1,42 prt

RECETTES			
	adhésion Saône AMAPorte	1 139,00 €	
	Intérêts	- €	1 139,00 €

COMPTE COURANT	
Situation au 31 mai 2026	514,31 €
BALANCE	68,89 €

Livret A	1 190,84 €
Situation MAI 2026	
BALANCE	25,14 €

Compte CPS	53
Situation MAI 2026	
BALANCE	1

- **Bilan financier** par Sergueï

adhésion Saône Amaporte 17,00 €

Mai 2026 = décembre 2025

adhésion réseau AMAP 15,00 €

Vote pour l'approbation des comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité

- **Montant de la cotisation 2026**

La cotisation était de 17 € ces dernières années.

Sur ces 17 €, 15 € sont reversés au réseau AMAP- AURA, et 2 € conservés pour Saône Amaporte.

Une question a été posée sur la ventilation des 15 € par AMAP AURA. Sergueï nous répond bientôt sur ce sujet.

Vote pour le montant de la cotisation : elle peut être conservée à 17 €. Le maintien du montant de la cotisation à 17 € est approuvé à l'unanimité.

- **Composition du Bureau**

- Brigitte DHAINAUT : Présidente
- Céline APIED : Vice-Présidente
- Serguei GOREV : Trésorier
- Régine DUMONT : Secrétaire
- Lucie MENU : Responsable Communication et Informatique

Brigitte DHAINAUT et Régine DUMONT souhaitent quitter le bureau.

Brigitte DHAINAUT n'habite plus Genay.

Régine a occupé 12 ans la fonction de secrétaire. Elle souhaite aussi passer la main.

Romain DISSAUX propose sa candidature au poste de Président **et Anaïs BERTIN** à celui de Secrétaire.

Vote de l'Assemblée : le nouveau Bureau est élu à l'unanimité

- Romain DISSAUX : Président
- Céline APIED : Vice-Présidente
- Serguei GOREV : Trésorier
- Anaïs BERTIN : Secrétaire
- Lucie MENU : Responsable Communication et Informatique

Siège social : d'après les statuts, le siège social est situé à l'adresse du Président. Il a ensuite été transféré Rue des Ecoles, dans la boîte à lettre mise à disposition par la Mairie. L'an dernier, la Mairie a souhaité reprendre la clef de la boîte à lettre, dans la mesure où on ne reçoit que de la publicité.

Romain accepte que le siège social de l'association soit établi à son adresse.

- **La parole aux producteurs**

- **Les Alpines Reneimoises (fromages et laitages de chèvre)** : l'élevage compte 80 chèvres, 20 de plus qu'il y a 2 ans. Un essai a été fait pour fabriquer un bleu de chèvre, mais l'essai n'est pas concluant à ce jour. Pas de problème de distribution, ni de qualité des produits. Pas d'augmentation de tarif, alors que le prix du carburant flambe. Quelques départs, des nouveaux contrats seraient les bienvenus. L'organisation d'autres portes ouvertes n'est pas envisagée.
- **La ferme Labêlle Colline** : le troupeau de Gaëlle compte 140 brebis, celui de son compagnon 250. Ils peuvent arriver à 450 brebis pendant l'hiver ! Pour valoriser la laine, la ferme adhère à une association qui permet aussi la mise en commun de camion, pour diminuer les coûts de fonctionnement. Un saucisson d'agneau est en cours de développement. La qualité de la viande est saluée par les amapiens. Le prochain contrat agneau sera mis en ligne après le concert qui a eu lieu le samedi 23/05 et la fête de la tonte des brebis qui aura lieu le 6 juin. Des flyers ont été envoyés par Régine. Il pourrait y avoir plus de contrats, mais Gaëlle met à profit notre distribution pour livrer des clients sur Lyon.

- **Fabrice LHOPITAL (légumes-fruits d'été) :** cette année, les contrats légume n'ont pas été augmentés. Fabrice ne nous fait part d'aucun souci particulier sur son exploitation. Il a eu une belle récolte d'endives. Il a acheté les racines auprès d'un producteur du Nord. Il achète aussi les plants de patate douces qu'il complète avec les petites patates de sa récolte. La récolte de cerises est faible cette année. Il fournit notre AMAP et celle de Couzon au Mont d'Or, qui compte plus de 130 adhérents et il vend ses surplus à la centrale de la Vie Claire. Il a arrêté les marchés. Voilà 3 ans que son fils travaille sur l'exploitation. Il acquiert de l'expérience et de l'autonomie. Comme toujours, Fabrice ne signale pas de manquement dans l'aide que nous devons lui apporter pour l'installation et le rangement. En dehors de l'organisation prévue avec Clic amap, une aide spontanée est apportée par les amapiens déjà présents à son arrivée et par les derniers amapiens pour le rangement.

- **Valériane Boyer et Gaétan DUMOURIEZ (pain-brioche-pizzas-farine) :** une grande réflexion est en cours sur les orientations de leur entreprise. Ils habitent un mobile home. Ils ont déposé un permis de construire pour une habitation qui a été refusé par la Mairie, car il n'y a pas de naissance d'animaux sur leur exploitation. Ils doivent aussi scinder l'exploitations des parents de leur exploitation. Ils ont fortement diminué l'accueil à la ferme qui se fait maintenant en 1/2 journée. Ils ont démarré un élevage de poneys pour centre équestre, avec 6 poneys dont 3 juments pleines, ce qui leur a permis d'obtenir leur permis de construire. La maison est en cours de construction. La réflexion se poursuit sur leur activité professionnelle. Il reste encore de la place pour de nouveaux contrats. Gaétan a renoncé à cultiver du colza, c'est trop compliqué pour lutter contre les mauvaises herbes et les maladies. Leur tracteur mériterait d'être changé... Ils fournissent 4 AMAP, un magasin de producteurs, un marché de producteur. Ils ont une vente à la ferme le samedi. Ils ont un salarié. De nouveaux pains ont été proposés lors de la distribution du 5 mai, ils figurent dans les nouveaux contrats.

- **Laurent NEUFCEUR : BILAN MIEL SAISON 2025-2026**
 Une saison 2025 record ! C'est sa deuxième plus belle saison de production en 20 ans d'apiculture pro, fêtée le 1 avril 2026. Des belles récoltes en quantité et diversité, et des ruches pleines de vie. Cela lui a permis de refaire un stock de secours pour parer aux mauvaises années et assurer l'approvisionnement de l'AMAP, ainsi qu'un cheptel important pour affronter l'hiver. Les miellées de lierre et de sapin en fin d'été 2025 ont permis aux ruches et essaims de se faire un surstock de provision pour l'hiver (80 à 120 % de leurs besoin hivernaux). Mise en hivernage de 200 belles colonies + 60 essaims pour parer aux pertes hivernales. Le frelon asiatique a occasionné des prélèvements faibles à moyen à l'automne grâce à des ruches très populeuses. Perte hivernale de 12% du cheptel (inférieur à la moyenne nationale).
 Redémarrage en trombe ce printemps, avec des abeilles très dynamiques, une belle miellée de printemps s'annonce. A suivre...
 Pas de salarié, ni stagiaire en 2025, mais un saisonnier 2 jours par semaine en 2026, qui apporte une précieuse aide physique et permet de repousser les investissements d'équipement en matériel de levage.
 Le repos hivernal des abeilles, a été mis à profit pour finir « le jardin des invisibles », une activité d'animation sur le thème des insectes et des auxiliaires du jardin (sentier PMR, collection de mellifères, potager aménagé, mare pédagogique, ...). Actuellement c'est notre projet de tisanderie qui prend forme, afin d'agrémenter notre lieu de visite pour les groupes et les individuels.
 Mes ventes à l'AMAP sont en progression, un grand merci à tous les amapiennes et amapiens pour leur fidélité, leurs sourires et leur empathie.

- **Pisciculture Charles MURGAT :** ils sont très satisfaits de notre collaboration. Ils ont des commandes satisfaisantes et l'organisation convient parfaitement. La pisciculture se porte bien, ils ont fait une très bonne année 2025 et cela se poursuit sur 2026. Le poisson de mer se faisant rare et cher, car les pêcheurs ne sortent plus à cause du prix de l'essence, cela

déclenche de fortes demandes. Pas de nouveaux projets en cours, ils viennent d'obtenir une DLC plus longue sur les rillettes. Ils travaillent sur le pâté pour chat afin de lancer un nouveau site de vente en ligne

- **Mireille Grillet** : l'année a été très compliquée. 2 livraisons ont été différées. Les régulations ne sont pas faites et les chèques sont encaissés avec du retard malgré l'aide apportée par Céline qui a trié les chèques des contrats par mois d'encaissement. A sa décharge, la fréquence de livraison mensuelle est à revoir. Elle va passer à 4 livraisons par an pour massifier les commandes. Il n'y aura pas de livraison d'ici octobre. Pour fixer les dates, voir avec les producteurs d'agneau, viande de bœuf et poisson pour étaler les livraisons. Elle ne peut pas venir pour moins de 18 volailles. Le contrat sera plus souple pour les dates et les quantités. Il y aura 3 contrats classiques et un contrat avec les volailles de Noël.
- **Mme Léry** : a repris la ferme Desfarge en janvier. Elle était déjà exploitante, elle avait besoin d'augmenter sa surface de culture. La fille de M et Mme Desfarges est associée à ce projet. M Léry est en charge de la culture. Mme Léry s'occupe de la logistique, de l'ensachage et de la commercialisation. La gamme de légumineuses reste inchangée, en sec ou en bocaux. C'était la 1^{ère} fois que Mme Léry participait à la distribution. Dominique Desfarges n'a pas pu venir. Nous sommes sur la fin du stock. Nous aurons 4 distributions, une tous les 3 mois. Nous pourrions, comme l'avait fait Mme Desfarges l'été dernier, visiter les champs, mais pas forcément cette année. La mise en bocaux est toujours sous-traitée. Un tartinable d'houmous est en cours de développement.
- **La Ferme Le Carré Vert : Yoan Ravet** est content de la façon dont nos contrats se sont déroulés. Il n'a pas dit qu'il y avait peu de souscripteurs comme on aurait pu le craindre. Pas de retour des amapiens, sinon que Sandrine trouve les steaks hachés trop salés. Régine regrette qu'il n'y ait pas de côtes dans le colis porc. Dans la prochaine commande, il sera possible de commander des saucisses en barquette de 350 g, en dehors des cartons.
- **La Crinière de Lion : Isabelle Pétrigniani** nous livre des shiitakes et des pleurotes. Elle nous présente sa micro ferme, située dans le fort de Vancia. La semence de champignon est mise dans des sacs de sciure de bois et de son de blé. Il faut 2 semaines pour récolter les pleurotes, 4 semaines pour les shiitakes. Une 2^{ème} récolte est faite pour les pleurotes. La température et l'humidité des caves du fort sont stables tout au long de l'année et très favorables à la croissance des champignons. L'entreprise a 3 ans. Isabelle travaille avec son fils. Les amapiens saluent la qualité des produits, leur propreté et leur fraîcheur. Compte tenu de l'augmentation des matières 1ères et du carburant, une augmentation des tarifs, prévue sur le nouveau contrat aura lieu en septembre, ainsi qu'une diversification dans le conditionnement des shiitakes. Les pleurotes passent de 4 à 5 € pour 350 g. Les shiitakes en barquette de 500 g pour 8 € seront disponibles à partir de septembre en barquette de 250 g pour 5 € à ou 500 g pour 9 €. Il n'y aura pas de livraison durant l'été, les ventes diminuent fortement durant cette période.
Jossieric Lapendéry l'amapien qui a trouvé ce producteur ne fait plus partie de notre Amap, Brigitte DHAINAUT a pris la relève.
Une remarque a été faite sur le poids net des barquettes de pleurotes. Isabelle Pétrigniani précise que chaque barquette est pesée lors du conditionnement. Les champignons sont sujet à la dessiccation. Si on veut vérifier le poids net des barquettes, il faut le faire dès notre retour après la distribution, avant le stockage au frigo.
Nous aurons la possibilité de visiter l'exploitation cet automne, une date est à convenir.
- **La Ferme Piamot** : la 1^{ère} distribution a plutôt bien fonctionné. Nous partons sur 4 distributions par an. On recherche un référent pour ce producteur, pour créer le contrat. Un amapien a fait une remarque sur le prix des produits jugé élevé. Il ne s'agit pas de produits standard. Leur valeur nutritionnelle est plus élevée. Une analyse récente montre que les produits ne contiennent pas de cadmium.

- **Divers**

- **Lors l'AG du 29 avril, le réseau AMAP AURA a modifié ses statuts.** Nous devons d'ici 2 à 3 ans, relire les statuts de Saône Amaporte pour nous assurer qu'ils sont en phase avec les nouveaux statuts d'AMAP AURA.

- **Aide aux permanences par Sandrine**

Sandrine nous informe que 25% des amapiens ne sont pas inscrits à l'aide à l'installation et au rangement pour Fabrice. Cela ne veut pas dire qu'ils n'y participent pas. Les relances automatiques sur Clic'amap sont en place. Quoiqu'il en soit, Fabrice nous confirme qu'il ne rencontre pas de problème particulier à ce sujet.